

L'UNSS



L'Union nationale du sport scolaire est la fédération française de sport scolaire du second degré. Elle est ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés à travers les associations sportives qui proposent une large palette de pratiques sportives. Sa fonction est encadrée par une convention avec l'État et sa direction, locale et nationale, est assurée par des professeurs d'EPS, majoritairement détachés.

Chiffres

9 561

C'est le nombre d'associations sportives en France en 2013-2014.

33 000

C'est le nombre d'enseignants d'EPS qui en assurent l'animation

818 793

C'est le nombre d'élèves licenciés au 25 novembre 2015.

21,49 %

C'est la proportion d'élèves du second degré adhérents à une AS en France en 2014-2015.

39,76 %

C'est le pourcentage de filles licenciées en France en 2014-2015.

Textes de référence

► Loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

► Décret du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'EPS aux activités sportives scolaires volontaires des élèves.

► Décret n° 2015-784 du 29 juin 2015 approuvant des modifications apportées aux statuts de l'UNSS.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Quand le sport fait société

L'Association Sportive est une véritable institution dans les établissements scolaires du second degré. Mais elle n'est pas toujours bien connue par l'ensemble des enseignants, qui la confondent volontiers avec l'UNSS, la fédération à laquelle elle est rattachée.

Les activités dispensées dans le cadre de l'AS se distinguent de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive par leur caractère facultatif pour les élèves. En revanche, tout établissement scolaire du second degré est tenu de mettre en place une association sportive que les collégiens et lycéens peuvent rejoindre sur la base du volontariat. C'est le chef d'établissement qui assure la présidence de cette association. Et les professeurs d'EPS sont chargés de son animation. En effet, il existe ce qu'on appelle un « forfait AS » : 3 heures à effectuer qui sont incluses dans leur service. Les créneaux proposés sont traditionnellement le mercredi après-midi ou pendant la pause méridienne (1 heure). Dans les lycées comprenant un internat, les activités peuvent aussi avoir lieu après les cours (1 heure ou 1 h 30).

De l'émulation à l'engagement

Les élèves qui souhaitent y participer doivent adhérer à l'AS et s'acquitter d'une modeste contribution à l'année (10 à 20 euros en moyenne). Ils deviennent alors « licenciés ».

Cette contribution des familles permet aux AS de payer l'affiliation à l'UNSS (le coût varie en fonction du nombre de licenciés et de la taille de l'établissement) mais ne suffit pas forcément. Des subventions municipales sont souvent octroyées pour aider à financer l'affiliation, mais elles ont tendance à se réduire avec l'effet des politiques d'austérité, et de plus en plus d'établissements piochent dans les fonds de réserve. La question des frais de transport est



aussi à prendre en charge, car tout l'enjeu de l'AS est d'organiser la rencontre des élèves à différentes échelles, selon leur niveau, dans le cadre des championnats UNSS. District, département, académie, interacadémies, national, autant d'échelons permettant de favoriser les relations entre des jeunes de tous les milieux et de toutes les origines dans des moments d'échanges où l'émulation dans la pratique sportive va de pair avec l'apprentissage de valeurs d'engagement et de coopération propices à l'éveil à la citoyenneté.

L'AS a en effet des objectifs qui dépassent ceux d'un simple club sportif qui vise au perfectionnement de la pratique de ses membres. Notamment quand il est question des inégalités filles-garçons, puisqu'elle va généralement mettre en place des options qui s'adressent aux filles et les encourage à se tourner vers des sports majoritairement pratiqués par des garçons encore aujourd'hui. Elle a aussi pour enjeu majeur de faire participer les élèves aux activités de l'association au-delà de l'entraînement ou de la compétition. La formation des « jeunes officiels » fait ainsi partie de ses obligations. Ces jeunes s'impliquent dans les tâches d'arbitrage, d'organisation, de gestion et de communication nécessaires au bon fonctionnement de l'AS et de la fédération, et pour ce faire obtiennent une certification délivrée par les professeurs. Prolongeant les buts de l'enseignement de l'EPS sous une autre forme, l'AS est aussi un dispositif à part entière qui s'avère essentiel dans l'éducation des élèves du second degré. ■

TÉMOIGNAGE

« C'est un peu le sel du métier »

François Boulbenec, professeur d'EPS au collège Mendès-France à Morlaix.



Dans notre district, pour faire face à la concurrence des clubs, on a choisi de ne pas proposer que des activités à l'année, mais aussi de mettre en place un programme de multi-activités, qui change tous les deux mois, pour faire découvrir davantage de sports et élargir le vivier d'élèves qui voudraient nous rejoindre. De mon côté, j'anime le futsal et l'escalade. Il faut se mobiliser pour qu'il y ait une fréquentation, être présent et aller à la rencontre des élèves dans la cour, faire de l'affichage, faire connaître l'AS, notamment aux parents en début d'année pour les

Sixièmes. C'est l'occasion de tisser des liens particuliers avec nos élèves, des rapports différents, plus détendus. L'an dernier, avec mon équipe en finale départementale d'escalade, je n'ai pas seulement vibré mais j'ai pu constater leur évolution sur l'année : elles ont appris à gérer leur stress, à évaluer leur niveau et voir le chemin qu'elles avaient encore à parcourir. Avec le temps, on a aussi de belles surprises : quand un ancien élève vient animer un atelier de Double Dutch dans un festival de danse qu'on organise ou encore quand j'apprends sur France Culture que

des élèves que j'ai eues à l'AS en football à l'époque où j'enseignais à Saint-Ouen (93) ont fini par créer une section féminine au Red Star. Ma dernière expérience enthousiasmante a été l'organisation du championnat de France de hip-hop dans mon district : trois jours intenses pour les collègues comme pour les élèves, venus de région parisienne, de La Réunion ou encore de Marseille. Ce genre d'initiatives est indispensable pour que les pratiques sportives se diffusent. ■

Rubrique réalisée par Grégory Bekhtari